

EXPERIMENTATION DE CIRCULATION EN CENTRE-VILLE



LE
CRISSY D'APRÈS
PARTICIPER / Vos idées... font Croissy !

Croissy expérimente le sens de circulation en centre-ville

Afin de vous informer au mieux de l'**avancée du projet** d'expérimentation de circulation en centre-ville, nous vous proposons de suivre régulièrement son actualité via cette **newsletter spéciale**.

Une concertation globale

Afin de définir le futur projet pour le centre-ville, de **nombreux rendez-vous et échanges** ont lieu entre les Croissillons, les élus et les commerçants du centre-ville. Ils permettent notamment de **répondre aux interrogations** que soulèvent ce projet mais aussi d'écouter les **suggestions d'améliorations proposées** par toutes les parties prenantes.

Une **étude sur les habitudes de consommation a aussi été menée** et des **mesures précises de trafic ont été conduites** (piéton, vélo, voiture,...).

Tous ces éléments permettent de nourrir la réflexion afin de définir le meilleur projet pour Croissy.

2 scénarios sont actuellement en cours d'étude. Ces 2 projets, (*voir vidéo et images 3D plus bas*) qui pourraient se mettre en place à la fin de la période d'expérimentation, permettent **aux élus, aux Croissillons et aux commerçants de donner leur avis** sur la suite à poursuivre.

Voici les 2 scénarios retenus :

- **Scénario 1** : Mise en sens unique de l'avenue Carnot, du boulevard Hostachy et de la rue Paul Demange, avec création d'une voie cyclable à contre-sens du sens de circulation des véhicules : plus d'espaces verts, une piste cyclable en centre ville, un centre ville apaisé, plus de places de parking, réfection de l'ensemble du boulevard et des trottoirs nord et sud, parkings à vélos...
- **Scénario 2** : Circulation à double sens sur le boulevard Hostachy et la rue Paul Demange avec mise en sens unique de l'avenue Carnot : facilitation de l'accès au centre-ville en venant de Chatou, réfection de l'ensemble du boulevard, des trottoirs nord et sud, des parkings à vélos, quelques espaces verts à la place de certaines place de parking,...

Dans les deux scénarios, nous conservons la patte d'oie, l'avenue Carnot en sens unique et les nouveaux positionnements des arrêts de bus tels qu'ils sont présentés lors de cette expérimentation. (*voir photo ci-dessous*).

Après échanges, le groupe de travail des commerçants ont plébiscité le scénario n°2. **Les élus ont pris acte de ce positionnement.**

Les élus vous partagent *via* cette newsletter ces 2 scénarios et se donnent 5 jours de réflexion pour rendre un avis définitif avec l'aide de vos retours et du tableau des critères (*voir plus bas*).

Dans le cadre de l'expérimentation, les élus ont expliqué au groupe de travail des commerçants la possibilité de faire appel à une indemnisation dans le cas où leur chiffre d'affaire serait en baisse. Une commission d'indemnisation amiable relative aux préjudices économiques liés à des travaux effectués sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité peut-être mise en place.

[Consulter le document de la CCI à ce sujet](#)

Si vous souhaitez nous partager votre avis, vous avez jusqu'au 4 juin pour écrire à communication@croissy.com.

Projection 3D du scénario 1



Vidéo 3D du scénario 1





Images 3D du scénario 1



Image du scénario 2

Le scénario 2 est similaire à l'existant (avant la mise en place de l'expérimentation) sauf pour l'avenue Carnot qui passe en sens unique

Les critères d'évaluation de l'expérimentation

Afin de juger objectivement l'expérimentation en cours en centre-ville, un **tableau d'évaluation** a été présenté aux élus en Conseil municipal le lundi 27 mai dernier.

Ce tableau comprend **plusieurs critères qui seront analysés** : la sécurité, le cadre de vie (environnement, santé environnementale, mobilités douces),

l'attractivité du centre-ville et la fluidité de la circulation - comprenant également la facilité du stationnement.

Chaque thème comprend également un **indicateur de pondération**, allant de 15 à 30 %, permettant d'attribuer un pourcentage global déterminant la poursuite à mener du projet.

Les premiers retours de l'étude

La Ville a missionné l'institut d'étude "**Territoires & Marketing**" pour explorer en profondeur les **habitudes de consommation** des **Croissillons** au cœur du **centre-ville** (lieux de provenance, fréquence de passage, raisons des visites...).

Les deux premières phases qui se sont déroulées les 3, 5 et 7 avril pour la première puis les 22, 24, 25 et 26 mai pour la seconde, ont permis de mettre en lumière certaines données grâce aux **nombreux questionnaires remplis** :

- **Provenance avant de se rendre en centre-ville** : 78,8% depuis chez eux lors de la première et de la seconde phase
- **Moyen de transport pour se rendre en centre-ville** : 59,4% à pied lors de la première phase et 63% lors de la seconde
- **Destination après s'est rendu en centre-ville** : 84,6% repartent chez eux lors de la première phase et 73% lors de la seconde
- **Raison de visite en centre-ville** : 94% pour leurs achats du quotidien (alimentation, presse, produits de première nécessité...) lors de la première et de la seconde phase
- **Aménagement du centre-ville depuis l'expérimentation** : 40% sont satisfaits ou très satisfaits (seconde phase uniquement)

[Consulter le rapport de la première phase](#)

[Consulter le rapport de la seconde phase](#)

Démêlons le vrai du faux !



Les places de livraison peuvent être utilisées sur certains créneaux horaires

VRAI : 5 nouvelles places de livraison ont été créées dans le cadre de l'expérimentation : en face du parc Leclerc, du bureau tabac, de la boucherie avenue Carnot, du Petit Casino et de la pharmacie. Elles permettent aux camions de se garer à certaines heures et sont accessibles aux particuliers le reste du temps.

[Retrouvez le détail de ce dispositif sur croissy.com](https://croissy.com)

Les aménagements réalisés seront permanents

Tous les aménagements en centre-ville sur la chaussée resteront ainsi, même si l'expérimentation ne donne pas lieu à un projet définitif.

FAUX : si l'expérimentation donne lieu au nouveau sens de circulation de façon définitive, des travaux d'aménagements auront lieu courant hiver 2024-2025.

Les aménagements actuels sont temporaires et peu esthétiques pour éviter les dépenses inutiles si le projet n'a finalement pas lieu.

[Retrouvez les différents comptes rendus des réunions - avec les Croissillons et les commerçants - ainsi que toute l'actualité liée au projet sur croissy.com](#)



Mairie de Croissy

8 avenue de Verdun, 78290 Croissy

Cet email a été envoyé à l'adresse {{contact.EMAIL}}
Vous avez reçu cet email parce que vous êtes abonné à la newsletter
de la ville de Croissy-sur-Seine

[Se désinscrire](#)